Fiche “Structural Eurocodes”

ENV 1991-2-6	***Eurocode 1. Actions on structures. Actions during execution***

Traduction du titre original en néerlandais et en français

NL: Eurocode 1 - Grondslag voor ontwerp en belasting op draagsystemen - Deel 2-6 : Belasting op draagsystemen - Belasting gedurende de uitvoering

FR: Eurocode 1 - Bases du calcul et actions sur les structures - Partie 2-6 : Actions sur les structures - Actions en cours d'exécution

Introduction & background

L' Eurocode 1 définit les principes généraux de calcul et de chargement des structures à construire. La deuxième partie (ENV 1991-2-…) définit les valeurs des chargement les plus importants à considérer dans les calculs de construction et de bâtiment de génie civil, en général. Elle est elle-même divisée en différentes sous-parties: densité, poids propre et charge d'exploitation, charges de neige, action du vent , actions en cours d'exécution (cette sous-partie 6)…

Brève description du contenu

La partie 2-6 de l' Eurocode 1 donne les principes et règles d'applications pour la détermination des actions et l'influence de l'environnement qui doivent être considérés pendant la période d'exécution des bâtiments et des ponts. Cette partie contient également des règles pour le chargement de constructions temporaires dont on a besoin pour l'exécution de construction plus permanentes, par exemple: échafaudages, étançons, constructions de soutènement, … . Normalement ils sont sous la responsabilité de l'entrepreneur, mais pas dans tous les cas – il est important à ce sujet que des accords clairs apparaissent dans le document contractuel. La sécurité des personnes sur ou proches du chantier doit être couverte par cette norme.

Comme actions à considérer: poids propre des éléments structurels ou non- structurels, actions permanentes causées par le sol, précontraintes, déformations appliquées intentionnellement, tassements, et encore toutes les actions dues à l'influence de l'environnement: vent, neige, température, retrait, eau, gel, séisme et les éventuelles charges accidentelles (plus d' info dans l' ENV 1991-2-7). Pour les différentes phases d'exécution, toutes des situations de calcul pertinentes qui peuvent intervenir pendant l'exécution doivent être vérifiées. Pour les constructions simples il suffit de montrer que ces situations sont couvertes par des situations de transition ou par des situations persistantes.

Des règles sont données pour permettre de définir les valeurs représentatives des actions suivantes:

- Le poids propre des coffrages;
- Les déplacements causés par les tassements du sol;
- Les tassements inégaux de points d'appuis temporaires;
- Flaque, eau de pluie, et eau souterraine (effets statiques, ou effets hydrodynamiques);
- Charges "d'exécution" telles que celles due aux travailleurs et à leur équipement léger, les grues, les véhicules, vérin,…

Les annexes normatives A et B donnent des règles complémentaires à l' ENV 1991-1 ‘Basis of design’ à observer durant l'exécution des fondations de bâtiments et de ponts . Ces annexes contiennent des combinaisons de charges déterminées et des facteurs de combinaison Ψ pour les situations de calcul pendant l'exécution. L'annexe C donne la valeur caractéristique des charges sur plaque d'acier profilée (utilisées comme coffrage dans les planchers en acier ou en béton), causées par le bétonnage.

Annexes

A: Basis of design – supplementary clauses to ENV 1991-1 for buildings (normative)
B: Basis of design – supplementary clauses to ENV 1991-1 for bridges (normative)
C: Construction loads during casting of concrete (informative)

Données administratives (indice, langues-disponibilité et groupe de prix)

	*Pour l'**ENV** (32 p.)*	*Pour le **DAN***
Indice:	NBN ENV 1991-2-6 (1997)	Il n'existe pas encore
Langue:	R5X (f, nl, e)	
Prix:	17 (31,73 €)	

*Passage à l'**EN**…*
L' ENV 1991-2-6 sera remplacée par l' EN 1991-1-6, prévue en 2004

Plus d’information ?

IBN – J.M. Vandewauwer ☎ 02/783.01.12 🗀 02/733.42.64 normes.belges@ibn.be
CSTC – Benoit Parmentier ☎ 02/655.77.17 🗀 02/653.07.29 antenne.eurocodes@bbri.be
IBN – http://www.ibn.be et CSTC – http://www.normes.be